



Enzy'mousse

Shampooing moquette moussant enzymatique



ECODÉTERGENT

Shampooing moquette moussant pour une utilisation à la monobrosse. Nettoie en profondeur les tapis et moquettes à base de fibres naturelles ou synthétiques. L'efficacité détergente est obtenue grâce à des tensioactifs d'origine végétale et aux enzymes actives sur tous types de salissures. De par son pH proche de la neutralité et de sa forte biodégradabilité, il ne présente aucun risque pour les utilisateurs, l'environnement et les matériaux. Possède des propriétés antistatiques. Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

CONSEIL D'UTILISATION

Dosage : 2 à 5 % (eau tiède)
Passer la monobrosse sur la moquette en prenant soin d'insister sur les tâches.
Laisser sécher puis aspirer.
Une concentration plus importante ou une pré-imprégnation par pulvérisation (dilution 10%) peut s'avérer nécessaire selon l'encrassement de la moquette.
« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation »

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

DONNÉES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide incolore
- pH 7,8 - 8,8
- Densité : 1,01 - 1,03

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Faire un essai préalable de tenue de coloris.

STOCKAGE

Stocker à l'abri du gel.

SÉCURITÉ SELON FDS

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

29-09-25 Ind. 1

